

les travaux de la science moderne. Mais, enfin, pour ce qui est du tuberculeux en particulier, de ce malade qui, à lui seul fournit un contingent égal à celui de tous les autres malades, impotents et infirmes—it faut bien convenir que l'Assistance Publique fait très peu, et le fait mal !

L'Assistance Publique dispose de deux moyens pour le tuberculeux pauvre : l'Assistance proprement dite, c'est-à-dire le secours—and l'Hospitalisation.

Or, les caisses de l'assistance publique ne sont pas inépuisables N'eût-elle à secourir que les tuberculeux, qu'elle ne suffirait pas, sans doute, à leur assurer le nécessaire, et pour ces malades, et leurs familles, pendant la durée du traitement.

Mais c'est bien pis ! voici ce qui se passe !

Le tuberculeux qui n'est pas soigné à l'hôpital, touche quelques bons de secours de l'assistance. Combien, croyez-vous ?—En moyenne 3 Francs par mois !

Les secours plus élevés sont réservés,—et qui y trouverait mauvais !—aux vieillards, aux infirmes, que l'hôpital ne peut accueillir. Et ils sont nombreux, eux aussi !

Que de fois, aux consultations externes du matin, le médecin, le chirurgien chargés de voir les malades du dehors, ne sont pas sollicités par de pareils malades, de qui la vieillesse surtout est la plus lourde des maladies, et qui demandent d'entrer à l'hôpital “pour avoir un abri”—En vain, leur répond-on que l'hôpital n'est pas un asile, qu'il ne peut accueillir tous les vieillards et tous les infirmes. Qu'objecter à ces pauvres héros qui vous répondent qu'ils sont sans le sou, sans gîte et sans pain ?.....Alors le médecin se laisse flétrir. Et comme il ne peut recevoir un malade pour cause d'impuissance ou de vieillesse, il lui délivre un bon de secours sur les caisses de l'hôpital.

Mais le phthisique ?.....lui, on peut le recevoir, s'il préfère la vie et les soins de l'hôpital aux trois francs mensuels de l'Assistance.

Alors, comment l'y soigne t-on ? Nous avons fait ailleurs le tableau du tuberculeux à l'hôpital. N'en esquissons que quelque traits.

Constatons d'abord que les hôpitaux parisiens suffisent à peine aux malades atteints d'affections aigües—and qu'ils ne peuvent admettre, en regard à leur nombre, qu'exceptionnellement les phthisiques. Du reste, tous les hôpitaux qui existent à Paris, fussent ils affectés au service de la tuberculose, ne suffiraient pas à recevoir un dixième des phthisiques indigents de la capitale.